



*Communiqué de presse  
Paris, le 9 octobre 2017*

## **24 actions pour lutter contre l'antisémitisme et le racisme**

### **Réunion du Comité opérationnel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme de Paris**

Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a réuni, ce jour, le Comité opérationnel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme de Paris (CORA), composé des représentants de l'État et de ses partenaires parisiens œuvrant contre le racisme et l'antisémitisme, et notamment Frédéric Potier, délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, et la haine anti-LGBT (DILCRAH), François Molins, procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Paris, Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris chargée de l'égalité femmes-hommes, de la lutte contre les discriminations et des droits humains.

#### **24 actions pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme**

Cette rencontre a permis, non seulement de dresser, pour Paris, un premier bilan de l'action de l'État et de ses partenaires en matière de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, mais aussi de valider le plan départemental d'actions de lutte contre le racisme et l'antisémitisme qui s'articule notamment avec les plans locaux de lutte contre les discriminations parisiens impulsés par la Ville de Paris.

Le plan départemental 2018 comprend quatre parties dont une sur les actions régaliennes de l'État. Parmi les 24 actions prévues dans ce plan, 14 s'adressent en priorité à un public jeune, avec un souhait marqué cependant d'associer les adultes aux thématiques portées par les membres du CORA.

Ces actions concernent les thèmes de l'éducation, de la culture et du sport. Elles visent notamment à former les acteurs sportifs, à lutter contre les propos discriminants et les actes d'incivilité dans les stades, mais aussi à renforcer les actions de formation et de sensibilisation dans le milieu scolaire, ou encore à organiser des actions culturelles comme vecteurs de tolérance.

#### **Données parisiennes**

- 1 324 380 € ont été investis en 2017 dans le cadre de la sécurisation des sites sensibles liés à la communauté juive ;
- 121 500 € ont été attribués à Paris au titre de l'appel à projets locaux DILCRAH 2017 « Mobilisés contre le racisme et l'antisémitisme ».

#### **Contact presse**

**Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75\\_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)